



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate: 7 mai 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE 58 MILLIONS DE DOLLARS D'ÉCONOMIES MEDICAID VIA DES ACCORDS D'INTEGRITE D'ENTREPRISE

Evite des surfacturations qui auraient été payées par les contribuables

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que le programme Medicaid de l'Etat de New York a fait économiser aux contribuables plus de 58 millions de dollars en 2013 grâce à la mise en place d'accords d'intégrité d'entreprise (Corporate Integrity Agreements) (CIA), afin de contrôler et d'améliorer les opérations des prestataires. Cette annonce du Gouverneur et du Bureau de l'Inspecteur Général Medicaid (Office of the Medicaid Inspector General) (OMIG) intervient dans le cadre de la Semaine nationale de la conformité et l'éthique des entreprises 2014.

« Il y a trois ans et demi, nous avons déclaré que nous transformerions Medicaid dans l'Etat de New York en réduisant les gaspillages et la bureaucratie pour mieux servir ceux qui bénéficient le plus de ces services – les contribuables. C'est exactement ce que nous avons accompli », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Cet Etat conduit la nation dans les efforts de conformité et de recouvrements Medicaid, prouvant que le recours aux accords d'intégrité d'entreprise valent l'investissement. Je félicite le Bureau de l'Inspecteur Général Medicaid pour continuer à réaliser des économies pour les contribuables tout en maintenant la grande qualité de service pour laquelle l'Etat de New York est réputé. »

Les accords CIA sont offerts par l'OMIG aux prestataires avec un historique de problèmes d'intégrité de programmes comme une alternative à l'exclusion du programme Medicaid, lorsque l'exclusion pourrait entraîner des circonstances aggravantes telles que la pénurie de services dans une zone géographique donnée. Les prestataires qui adhèrent à un CIA doivent s'informer sur la conformité et créer des structures de tests de conformité. Chaque prestataire soumis à un CIA doit également payer un organisme de contrôle indépendant qui rapporte à l'OMIG et contrôle l'adhésion du prestataire au CIA. Ces activités entraînent des évitements de coûts pour le programme Medicaid qui ont totalisé 58 090 814 \$ en 2013.

L'Inspecteur Général Medicaid, James C. Cox, a déclaré : « Mesurer les effets des accords CIA nous donne une meilleure mainmise sur l'impact de l'élargissement de nos efforts de conformité. Améliorer l'adhésion du prestataire aux réglementations a un autre avantage de faire économiser de l'argent aux contribuables. »

French

Chaque accord CIA est unique, comme l'est chaque prestataire. Si l'organisme de contrôle indépendant détecte une violation matérielle des termes de l'accord et le signale à l'OMIG via la procédure de contrôle, le prestataire peut être exclu du programme Medicaid. Cependant, les objectifs de la procédure des accords CIA sont d'améliorer les efforts d'intégrité de programme du prestataire, d'éduquer les prestataires sur les manières d'améliorer leurs programmes de conformité qui sont reliés directement à la détection des domaines de risques internes, et conduisent à prévenir et réduire la fraude, les gaspillages et les abus dans le programme Medicaid.

Deux fonctions principales caractérisent les accords CIA. La première porte sur le renforcement du contrôle de huit éléments du programme de conformité exigé dans le cadre de la Partie 521 du Code des règles et réglementations de l'Etat de New York (New York's Code of Rules and Regulations) (NYCRR) pour les prestataires Medicaid. La deuxième porte sur la surveillance des progrès du prestataire dans la correction des problèmes, notamment les améliorations dans la facturation du prestataire et les systèmes comptables, entre autres, qui ont contribué à des pratiques inacceptables entraînant une augmentation du besoin pour un accord CIA. L'OMIG maintient les accords CIA depuis 2009, et tous les prestataires qui sont contrôlés dans le cadre de ces accords sont listés sur le site web de l'OMIG dans la section Conformité.

Dans le cadre de la Semaine nationale de la conformité 2014, l'OMIG postera de nouvelles informations sur la conformité et des mises à jour tous les jours. De plus, l'OMIG organisera une session de tweets en direct de 13h à 14h via le fil Twitter d'OMIG (@NYSOMIG), en utilisant #ComplianceNY, permettant aux membres de la communauté du prestataire d'avoir la possibilité de tweeter des questions à l'équipe de la conformité de l'OMIG et d'obtenir des réponses. Les prestataires peuvent envoyer leurs questions à l'avance à information@omig.ny.gov et elles seront prises en compte pour y répondre lors de la session en direct.

Les New Yorkais peuvent aider le Bureau de l'Inspecteur Général Medicaid dans la lutte contre la fraude, le gaspillage et les abus, en signalant un comportement ou des incidents potentiellement suspects. L'OMIG encourage tous ceux qui sont témoins de fraude, de gaspillage ou d'abus potentiels Medicaid, à contacter la ligne d'assistance d'OMIG au 1-877-87-FRAUD ou à visiter le site à www.omig.ny.gov. Les signalements peuvent être complètement anonymes, et OMIG enquête sur les informations de tous les appels reçus.

Aide Twitter :

Pour participer à la conversation de la Semaine nationale de la conformité et de l'éthique d'entreprise : #2014CCEweek

Pour participer à la conversation de l'Etat de New York, ajouter #ComplianceNY à vos tweets.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418